

Vendredi 22 juillet 2016

Prévention routière : la Préfecture, le Conseil départemental et les sapeurs-pompiers se mobilisent

La Préfecture, le Département et les sapeurs-pompiers poursuivent la campagne de sensibilisation aux dangers sur la route : un stand sécurité routière est mis en place sur le site de l'hypermarché Carrefour à Étampes le 22 juillet 2016 de 14h à 18h en présence de Josiane Chevalier, Préfète de l'Essonne, et François Durovray, Président du Conseil départemental (17h).

Le stand, tenu par les agents de la Direction Départementale des Territoires de l'Essonne et ceux du Conseil départemental, proposera de réfléchir sous différents angles : la fatigue, le code de la route, l'alcool, la sécurité routière pour les enfants. De nombreuses activités donneront la possibilité aux participants d'expérimenter un **parcours avec des lunettes simulant la fatigue ou un état d'ébriété** et pour les plus jeunes, des coloriages, jeux ou code de la route adaptés pour les 5-10 ans.

De leurs côtés, les sapeurs-pompiers du département conduiront des démonstrations de **premiers secours** apportés lors d'accidents impliquant des deux-roues et présenteront les étapes d'une **désincarcération et d'une sortie de victime**.

Le Conseil départemental complétera ce dispositif avec la présentation d'un **véhicule d'exploitation percuté** par un usager de la route et d'un véhicule patrouilleur nouvellement mis en service.

La sécurisation des infrastructures

Le Conseil départemental a notamment pour compétence la conservation, la modernisation et l'exploitation d'un réseau routier long de 1 400 kilomètres dans le respect des utilisateurs, des riverains et de l'environnement. Ainsi, l'hiver, pour faire face aux intempéries, plus de 80 agents du Conseil départemental sont mobilisés, assistés par des entreprises spécialisées, et décident **des traitements spécifiques (salage, déneigement...)** au regard des prévisions météo. L'été, les agents du Département conduisent le **fauchage des routes** : ils assurent la sécurité des usagers en dégageant la signalisation, en maintenant la visibilité des courbes dans les carrefours et en limitant la hauteur de la végétation à 40/50 cm.

Dans le cadre du **Schéma Directeur de la Voirie Départementale**, divers objectifs ont également été fixés et menés à bien en 2015 pour un montant de près d'un million d'euros (sécurisation de la RD 838, requalification de la RD 988, sécurisation de cinq points d'arrêts scolaires et création de 527 têtes de buses).

En 2016, les interventions se poursuivent avec, entre autres, la **sécurisation de la RD 988** entre Limours et la limite de la route départementale 78 dans la continuité du traitement du carrefour RD988/RD838 réalisé fin 2015, la **sécurisation de la RD838** entre Angerville et Pussay et la conduite d'un **audit de sécurité sur 350 kilomètres de routes**.

La sensibilisation des usagers

Le Département, la Préfecture et les pompiers s'engagent auprès des **futurs conducteurs** : des **actions de sensibilisation** et de prévention sont mises en place dans les **collèges** et sur tout le territoire pour attirer le plus tôt possible l'attention sur les risques liés à la circulation et à leur mode de déplacement.

Le contrôle et les sanctions

Ensemble, le Département et la Préfecture veillent à la sécurité des Essonnais grâce au **Plan de contrôle routiers**, aux **dispositifs de contrôle sanction automatisé (CSA)**, au balisage mis en place lors d'opérations de contrôle spécifique et au déploiement de radars (trois nouveaux installés en 2015 sur la RD445 Fleury-Mérogis, sur les PN30-Breuillet et PN24-Ballancourt).



Contacts presse :

Préfecture

Nathalie ROUSSELET

01 69 91 90 54/ 07 77 96 23 89 – nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr

Conseil départemental

Shauna GREW

01 77 58 12 55/06 77 01 89 92 – sgrew@cg91.fr

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Marine BRULANT

01 78 05 45 88 - mbrulant@sdis91.fr